

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
IDC - Institut de droit comparé

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

Université Paris-Panthéon-Assas

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**  
VAGUE D

Rapport publié le 11/03/2024



Au nom du comité d'experts :

Laurent Gamet, Président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Laurent Gamet, Université Paris-Est Créteil - UPEC

**Experts :** M. Gunter Herzig, université de Salzbourg, Autriche  
M. Cyril Nourissat, université de Lyon  
Mme Maiténa Poelemans, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Isabelle Bon-Garcin

## REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Sylvie Faucheux, Université Paris-Panthéon-Assas

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut de droit comparé
- Acronyme : IDC
- Label et numéro : EA 3046
- Composition de l'équipe de direction : Mme Marie Goré, directrice ; Mme Sophie Gjidara -Decaix, directrice des études

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'activité de recherche de l'IDC est consacrée aux études comparatives. Les recherches et les activités de l'unité se concentrent principalement sur quatre thèmes : droit bancaire et financier comparé ; droit européen comparé ; droits asiatiques ; droit international privé comparé et droit de l'arbitrage comparé.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Les professeurs Henry Levy-Ullmann et Henri Capitant ont fondé l'IDC en 1931 grâce à des ressources provenant de la fondation Rockefeller. La vocation première de l'Institut a été de coordonner les divers enseignements de droit comparé de la Faculté de droit, de former les étudiants à la méthode comparative, de les engager à la terminologie juridique étrangère et à la technique des droits étrangers.

L'Institut s'est installé en 1956 dans l'immeuble construit pour le Centre Français de Droit comparé, au 28 rue Saint Guillaume, centre avec lequel il a toujours eu des relations étroites en tant que membre fondateur. L'éclatement de la faculté de droit en 1968 a conduit le Professeur René Rodière à rattacher l'Institut à l'Université Paris II.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité a noué des liens avec d'autres structures de recherches que l'autorité de tutelle (Paris II), et notamment avec le Centre de recherche sur la justice et l'institut de criminologie et de droit pénal de Paris, le Centre de recherche sur la justice, le Centre de droit public comparé, et le laboratoire de droit civil de Paris II.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	3
Maîtres de conférences et assimilés	4
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>7</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	1
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	1
Doctorants	29
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>30</b>
<b>Total personnels</b>	<b>37</b>

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UNIVERSITE PARIS PANTHEON-ASSAS	8	0	0
Total personnels	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## AVIS GLOBAL

En concentrant son activité sur le droit comparé, et précisément sur le droit comparé appliqué, l'unité poursuit un objectif scientifique particulièrement pertinent dans le contexte de la mondialisation et parfaitement cohérent avec l'objectif d'internationalisation de la tutelle.

L'unité dispose d'une dotation allouée par la tutelle, discutée chaque année pendant le dialogue de gestion. Elle se voit aussi attribuer des financements non pérennes dans le cadre de BQR. L'unité profite également de la politique de la tutelle en matière d'invitations de professeurs étrangers. Enfin, elle bénéficie indirectement des soutiens financiers octroyés à la bibliothèque.

L'unité excelle dans le domaine du droit privé comparé. La qualité de sa production et son rayonnement scientifique sont remarquables. L'expertise est pointue dans un champ très vaste de droits étudiés. La production est dense et de haute qualité avec la présence de certaines thématiques clairement spécifiques à l'unité. Par exemple, le droit bancaire et financier européen, le droit chinois ou encore l'eupéanisation du droit de l'arbitrage et d'investissement apparaissent comme de vraies spécialités. Cette activité scientifique prend aussi bien la forme de monographies (une demi-douzaine) que d'ouvrages collectifs (plus d'une quinzaine), de contributions dans des actes de colloque ou des Mélanges, de chroniques ou de fascicules d'encyclopédie (p. ex. le Juris Classeur Droit international ou encore le Juris Classeur Droit comparé). Les thèmes couverts s'inscrivent dans la double dimension mise en lumière par l'IDC lui-même : droit privé économique et financier, droit européen et international économique (p. ex. *Réflexions sur la comparaison des droits de la concurrence : Plaidoyer pour un nouvel essor à l'Université*, in Laurence Idot Liber Amicorum - Concurrence et Europe - Vol. I, 2022) et droit étranger (publications sur les droits asiatiques). La méthode comparative fait aussi l'objet de quelques publications, on peut à ce titre mentionner l'ouvrage de référence *Les grands systèmes de droit contemporains* (13<sup>e</sup> édition à paraître, Précis Dalloz). La diversité des domaines de recherches n'empêche pas une continuité sur certains points forts, mais aussi l'émergence de thématiques inédites en fonction de l'arrivée de nouveaux enseignants-chercheurs (par exemple en droit de la concurrence comparé). La production scientifique ne se résume pas aux seules publications et il faut souligner une activité soutenue de manifestations scientifiques qui épousent les formes les plus variées.

Sur le plan de la recherche internationale et européenne, l'unité a su élargir sa politique d'accueil pour favoriser la diversité et renforcer son influence en la matière. En diversifiant ses invitations, elle a ouvert ses portes à des enseignants-chercheurs venant de régions géographiques variées telles que l'Amérique latine, les États-Unis et l'Asie. L'unité a su s'intégrer dans le partenariat stratégique EULysse (visant à établir un enseignement juridique intégré parmi sept universités partenaires européennes), engendrant un succès significatif pour l'unité et l'université, renforçant la recherche et la visibilité institutionnelle. L'IDC s'est également associé avec l'Association Henri Capitant et l'université de Liège pour créer une Chaire de droit continental et de droit comparé (avec des universités au Japon et au Maroc). Enfin, L'IDC a engagé un cycle de conférences des Instituts européens de droit comparé pour lequel il a obtenu un financement BQR (p. ex. colloque « La loi confortant les principes de la République, regards comparés, 2022 »).

L'IDC offre une bibliothèque exceptionnelle, fruit de collaborations avec des institutions renommées (Société de législation comparée et Centre français de droit comparé), constituant le fonds d'ouvrages (53 500) et de périodiques (614 titres) en droit comparé et étranger le plus important existant actuellement en France.

Cependant, l'unité est de très petite taille, ce qui limite le potentiel de recherche et d'encadrement des vingt-cinq doctorants rattachés à l'unité. L'unité ne dispose d'aucun personnel consacré à l'appui à la recherche, les tâches matérielles se répartissant sur le personnel administratif affecté à la gestion des formations et sur les enseignants-chercheurs. L'unité peine aussi à agrandir l'espace dont elle dispose, ce qui constitue un frein au développement de ses activités, d'accueil de professeurs et de doctorants étrangers et entrave la perspective d'un rapprochement avec d'autres unités de recherche.

L'unité n'a pas de stratégie définie pour rechercher des financements en répondant à des appels à projets. Cette absence de politique proactive, que l'unité explique par la faiblesse de ses ressources humaines, tant en enseignants-chercheurs qu'en personnel propre de support à la recherche, limite les occasions de financement de l'unité et l'empêche de tirer parti de ressources pour soutenir ses activités de recherche et de développement académique.

L'unité gagnerait à organiser davantage de moments collectifs avec les doctorants, d'autant plus que ceux-ci sont éparpillés dans le monde entier.

Enfin, l'unité organise des événements avec des acteurs du monde économique et social. Mais elle n'a pas développé de contacts spécifiques avec les acteurs privés et notamment avec les cabinets d'avocats internationaux, intéressés en premier chef par son activité scientifique.

## ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

### A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Depuis la dernière évaluation, qui avait souligné la taille modeste de l'unité, deux professeurs sont partis à la retraite, tandis qu'ont rejoint l'unité, durant la période d'évaluation : un professeur, un maître de conférences HDR et un maître de conférences. En 2023, trois autres enseignants-chercheurs se sont ajoutés, l'unité étant composée au jour de la visite de onze enseignants-chercheurs.

La dernière évaluation avait souligné la nécessité d'un rapprochement du Centre de droit public comparé et de l'IDC. Une première étape s'est concrétisée avec la mutualisation de certains cours des M2 droit public comparé et M2 droit comparé des affaires. De plus, les statuts d'une Fédération de la recherche pour le droit international privé, le droit européen et le droit comparé (Fediec) ont été bâtis et approuvés de façon informelle.

Quant à l'absence de structure formelle, remarquée par la précédente évaluation, elle résulte toujours d'un choix délibéré de l'unité en considération de sa petite taille.

Sur les champs géographiques et disciplinaires, l'unité a diversifié son champ géographique en s'ouvrant au droit OHADA et au droit d'Amérique latine. L'unité a également développé le droit international privé comparé et le droit de l'arbitrage comparé.

Pour ce qui est de la recherche collective et de la place des doctorants, une salle consacrée aux doctorants a été créée et un soutien de l'IDC a été apporté au Groupe Grotius-Pothier, composé de jeunes docteurs ou doctorants.

### B - DOMAINES D'ÉVALUATION

#### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

##### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

En concentrant son activité sur le droit comparé, et précisément sur le droit comparé appliqué, l'unité poursuit un objectif scientifique particulièrement pertinent dans le contexte de la mondialisation et parfaitement cohérent avec l'objectif d'internationalisation de la tutelle.

L'unité est d'une petite taille : les objectifs qu'elle s'assigne, étant donné la multiplication des droits comparés, peuvent paraître démesurés par rapport à ses forces.

### Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité dispose d'une dotation allouée par la tutelle, discutée chaque année pendant le dialogue de gestion. Elle se voit aussi attribuer des financements non pérennes dans le cadre de BQR.

L'unité profite également de la politique de la tutelle en matière d'invitations de professeurs étrangers. Elle bénéficie aussi indirectement des soutiens financiers octroyés à la bibliothèque.

L'unité est de très petite taille, ce qui limite le potentiel de recherche et d'encadrement des 25 doctorants rattachés à l'unité.

L'unité ne dispose d'aucun personnel consacré à l'appui à la recherche, les tâches matérielles se répartissant entre le personnel administratif affecté à la gestion des formations et les enseignants-chercheurs.

L'unité peine à agrandir l'espace dont elle dispose, ce qui constitue un frein au développement de ses activités, d'accueil de professeurs et de doctorants étrangers et entrave la perspective d'un rapprochement avec d'autres unités de recherche.

### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité de très petite taille, et ne disposant pas de personnel d'appui à la recherche, indique respecter les consignes données par la tutelle.

## *1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

En concentrant son activité sur le droit comparé, et précisément sur le droit comparé appliqué, l'unité poursuit un objectif scientifique particulièrement pertinent dans le contexte de la mondialisation et parfaitement cohérent avec l'objectif d'internationalisation de la tutelle. Précisément, cinq thèmes très pertinents sont couverts par l'unité : droit bancaire et financier, droit européen, droit international privé et de droit de l'arbitrage international, droit des affaires et droit étranger (droits asiatiques).

### Points faibles et risques liés au contexte

En multipliant les droits comparés, l'unité risque d'être trop ambitieuse par rapport aux forces dont elle dispose.

## *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose d'une dotation allouée par la tutelle, discutée chaque année lors du dialogue de gestion (20 K€ en 2017 ; 22 K€ à partir de 2020). Elle se voit également attribuer des financements non pérennes dans le cadre de BQR (3 fois en 6 ans : 6 K€ en 2018, 7 K€ en 2021 et 2 K€ en 2022).

L'unité bénéficie d'importantes ressources documentaires en droit comparé et étranger, et notamment d'une bibliothèque, qui fait partie du réseau documentaire de l'Université de tutelle. Elle n'a donc pas à utiliser ses ressources financières pour l'achat de documentation ou d'abonnements électroniques.

L'unité profite également de la politique de la tutelle en matière d'invitations de professeurs étrangers. Ce sont ainsi, sur la période évaluée, seize professeurs qui ont été reçus pour une période d'un mois, ceux-ci dispensant des enseignements et participant à l'activité de recherche de l'IDC.

### Points faibles et risques liés au contexte

L'unité ne dispose d'aucun personnel consacré à l'appui à la recherche. Le personnel administratif affecté à la gestion des formations dispensées par l'IDC apporte son concours matériel à l'activité de recherche de l'IDC, mais sans que ces missions, si ce n'est celle pour un personnel concernant la gestion financière, soient officiellement actées.

Les enseignants-chercheurs membres de l'unité sont dès lors chargés de très nombreux aspects matériels des activités scientifiques. Cette situation entraîne inévitablement des conséquences en termes de développement des activités de recherche. Cette situation risque d'entraver les missions qui incombent traditionnellement aux enseignants-chercheurs, mais également de freiner leurs ambitions en termes de développement de la recherche.

Par ailleurs, l'unité est de très petite taille, ce qui limite considérablement le potentiel de recherche et d'encadrement des 25 doctorants rattachés à l'unité, alors que les maîtres de conférences de l'unité, pour la plupart, ne sont pas titulaires de l'HDR.

L'unité disposait originellement de lecteurs de langue étrangère, qui aidaient au développement de la recherche, et de deux ATER, qui (pour 60 heures dans l'année) concourraient au développement et à la diffusion de cycle de conférences ou de colloques. Ces postes ont été supprimés par la tutelle.

Enfin, l'unité s'efforce, avec le soutien de la tutelle, d'agrandir ses locaux. Les locaux libérés par l'Institut de l'Amérique Latine ont été repris par Sciences Po. Cela prive l'unité de la possibilité de développer son activité d'enseignement et de recherche et c'est assurément un frein au rapprochement esquissé, notamment dans le cadre d'une fédération, avec d'autres unités de recherche, faute de pouvoir envisager un regroupement en un même endroit.

*3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité de très petite taille, et ne disposant pas de personnel d'appui à la recherche, indique respecter les consignes données par la tutelle.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Rien à signaler

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité excelle dans le domaine du droit privé comparé. La qualité de sa production et son rayonnement scientifique sont remarquables, soutenus par des partenariats prestigieux à l'étranger et une implication dans diverses revues juridiques. L'expertise est pointue dans un champ très vaste de droits étudiés.

L'unité a su élargir sa politique d'accueil pour favoriser la diversité et renforcer son influence dans la recherche internationale et européenne. En diversifiant ses invitations, elle a ouvert ses portes à des enseignants-chercheurs venant de régions géographiques variées telles que l'Amérique latine, les États-Unis et l'Asie.

L'unité a su s'intégrer dans le partenariat stratégique EUlysses (visant à établir un enseignement juridique intégré parmi sept universités partenaires européennes), engendrant un succès significatif pour l'unité et l'université, renforçant la recherche et la visibilité institutionnelle.

L'unité a exprimé sa volonté d'intégrer les doctorants et la jeune recherche dans son parcours scientifique, les encourageant à publier et à participer activement à des colloques, démontrant ainsi son engagement envers ces jeunes chercheurs.

L'unité offre une bibliothèque exceptionnelle, fruit de collaborations avec des institutions renommées, abritant un nombre exceptionnel d'ouvrages et périodiques en droit comparé et étranger.

L'unité n'a pas de stratégie définie pour rechercher des financements en répondant à des appels à projets. Cette absence de politique proactive, que l'unité explique par la faiblesse de ses ressources humaines, tant en enseignants-chercheurs qu'en personnel propre de support à la recherche, limite les occasions de financement de l'unité et l'empêche de tirer parti de ressources pour soutenir ses activités de recherche et de développement académique.

Par ailleurs, l'unité gagnerait à organiser davantage de moments collectifs avec les doctorants, d'autant plus que ceux-ci sont éparpillés dans le monde entier.

Si l'unité peut bénéficier des éditions de la tutelle pour la publication de ses travaux, elle pourrait, dans l'objectif de diffuser plus encore ses travaux et marquer l'existence d'un collectif de chercheurs, prévoir une publication propre à l'unité.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité excelle dans le domaine du droit privé comparé. La qualité de sa production et son rayonnement scientifique sont remarquables, soutenus par des partenariats prestigieux à l'étranger et une implication dans diverses revues juridiques. L'expertise est pointue dans un champ très vaste de droits étudiés.

L'unité a su élargir sa politique d'accueil pour favoriser la diversité et renforcer son influence dans la recherche internationale et européenne. En diversifiant ses invitations, elle a ouvert ses portes pour des séjours de recherche à des enseignants-chercheurs venant de régions géographiques variées telles que l'Amérique latine, les États-Unis et l'Asie. Ces collaborations internationales renforcent incontestablement la portée et la pertinence des recherches menées par l'unité.

L'unité aligne ses objectifs stratégiques sur une dualité remarquable : établir des partenariats solides avec des acteurs du monde économique et social tout en s'intégrant efficacement dans les réseaux académiques, en cohérence avec les aspirations scientifiques de son université tutelle. À titre d'exemples, le Centre for Law & Finance, sous l'égide d'un membre de l'unité, rayonne à l'international, se caractérisant par son réseau de chercheurs affiliés dans des universités européennes, nord-américaines et asiatiques, particulièrement actif dans l'organisation de rencontres internationales, tout comme le partenariat stratégique EULysses (visant à établir un enseignement juridique intégré parmi sept universités partenaires européennes).

L'unité a su s'intégrer dans le partenariat stratégique EULysses, engendrant un succès significatif pour l'unité et l'université, renforçant la recherche et la visibilité institutionnelle. Ce succès s'est concrétisé par la création du Diplôme Universitaire en Droit européen et Droits nationaux, accessible aux doctorants des établissements partenaires.

L'unité s'est aussi associée avec l'Association Henri Capitant et l'université de Liège pour créer une Chaire de droit continental et de droit comparé, respectivement avec des Universités au Japon (Tokyo), au Maroc (Casablanca) et au Chili (Fondation Fernando Fueyo Laneri de l'Université Diego Portales à Santiago en cours d'activation).

L'unité a également engagé un cycle de conférences des Instituts européens de droit comparé pour lequel elle a obtenu un financement BQR. Ainsi le 28 janvier 2022 s'est tenu un colloque sur « La loi confortant les principes de la République, regards comparés » (avec des membres de l'institut suisse de droit comparé et de l'Institut Max Plank de Hambourg). Ce colloque doit donner lieu à une publication aux Éditions Panthéon-Assas. L'unité a clairement exprimé sa volonté d'intégrer les doctorants et la jeune recherche dans son parcours scientifique, les encourageant à publier et à participer activement à des colloques, démontrant ainsi son engagement envers le développement et l'évolution scientifique de ces jeunes chercheurs.

L'unité soutient également activement la participation des doctorants à des manifestations consacrées à la jeune recherche (par exemple : Le régime d'indemnisation et de responsabilité civile à l'occasion des accidents de la circulation, Paris-Bordeaux, 2019 ; « Les plateformes », Bogota, 2022). En les incitant et en les soutenant dans leur implication concrète dans ces événements, comme la rédaction de cas pratiques et les contributions à la résolution de problèmes juridiques par des pays différents, l'unité favorise non seulement le développement académique des doctorants, mais aussi leur intégration dans le réseau international de la recherche juridique.

L'unité offre une bibliothèque exceptionnelle, fruit de collaborations avec des institutions renommées comme La Société de législation comparée et le Centre Français de droit comparé, abritant un nombre exceptionnel des ouvrages et périodiques en droit comparé et étranger (53 500 ouvrages et 614 titres de périodiques). Avec un accès en ligne depuis 1990, elle intègre également une importante collection de mémoires, thèses et ressources en droit des affaires, reflétant l'évolution du commerce international et du droit européen. C'est le fonds le plus important dans ces domaines existant actuellement en France. L'utilisation des nouvelles technologies renforce ces ressources, s'insérant dans le réseau documentaire de l'Université Panthéon-Assas Paris II. La bibliothèque, en plein cœur de Paris et accompagnée d'un jardin propice aux échanges, offre ainsi un environnement idéal pour la recherche et l'étude approfondie du droit comparé.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité n'a pas de stratégie définie pour rechercher des financements en répondant à des appels à projets. L'unité l'explique, de façon convaincante, par le peu d'enseignants-chercheurs qui la composent et par l'absence de personnel propre de soutien à la recherche. Cependant, la tutelle s'est organisée pour apporter une aide, au niveau de la direction de la recherche, aux unités qu'elle abrite, aide dont l'IDC devrait pouvoir tirer parti. Cette absence de politique proactive limite les occasions de financement de l'unité et l'empêche de bénéficier de ressources pour soutenir ses activités de recherche et de développement académique.

À cet égard, la volonté de l'unité d'intégrer les doctorants et la jeune recherche dans son parcours scientifique paraît être entravée par un manque de ressources financières propres. Le nombre de doctorants est remarquable, cependant, un doctorant seulement semble bénéficier d'un financement pour ses études doctorales.

Par ailleurs, moins de 5 doctorants sont établis à Paris, le reste (sur les 25 doctorants) étant éparpillé dans le monde entier. Il paraît manquer des moments de rencontre, fût-ce de façon virtuelle, en tirant profit des nouveaux moyens de communication à distance, pour organiser des événements propres à fédérer la communauté des doctorants. Il pourrait s'agir par exemple, de présentations de thèses en cours ou à peine soutenues.

Enfin, l'unité peut bénéficier des éditions de la tutelle pour la publication de ses travaux. Mais elle pourrait, dans l'objectif de diffuser plus encore ses travaux, et marquer l'existence d'un collectif de chercheurs, prévoir une publication propre à l'unité, en deux langues que seraient le français et l'anglais. Cela paraît d'autant plus envisageable que l'unité dispose de grands noms de la recherche en droit au plan international.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production est dense et de haute qualité avec la présence de certaines thématiques clairement spécifiques à l'unité. Par exemple, le droit bancaire et financier européen, le droit chinois ou l'europanisation du droit de l'arbitrage d'investissement apparaissent comme de vraies spécialités.

La production scientifique ne se résume pas aux seules publications et il faut souligner une activité soutenue de manifestations scientifiques qui épousent les formes les plus variées, associant ou non d'autres unités de recherches et se déroulant en France ou ailleurs.

La diversité des domaines de recherches n'empêche pas une continuité sur certains points forts, mais aussi l'émergence de thématiques inédites en fonction de l'arrivée de nouveaux enseignants-chercheurs (par exemple en droit de la concurrence comparé).

Le choix d'une approche sous-jacente de la méthode comparative peut conduire à une déperdition d'identité de l'IDC au profit soit du droit européen et international, soit des droits étrangers, ce qui pourrait relever d'autres unités de l'établissement.

La situation est assez contrastée parmi les enseignants-chercheurs de l'unité en termes d'ampleur et de contenu de la production scientifique.

L'unité gagnerait à davantage se préoccuper de la dimension science ouverte.

*1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*

*2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*

*3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

## Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les enseignants-chercheurs membres (3 professeurs et 4 maîtres de conférences, 1 doctorante) ont publié des travaux dont la qualité est indéniable et qui prennent aussi bien la forme de monographies (une demi-douzaine) que d'ouvrages collectifs (plus d'une quinzaine), de contributions dans des actes de colloque ou des Mélanges,

de chroniques (dont certaines publiées dans des revues à comité de lecture) ou de fascicules d'encyclopédies comme le *Juris Classeur Droit international* ou encore le *Juris Classeur Droit comparé*. Ces publications sont majoritairement réalisées en langue française, mais on relèvera des publications de langue anglaise (assez nombreuses : *Innovation and development in business law*, Adjuris, 2021; *Data protection in the Internet: French Report*, in *Ius Comparatum – Global Studies in Comparative Law*, Springer 2020) ou allemande (en particulier en droit de la concurrence). Les thèmes couverts s'inscrivent dans la double dimension mise en lumière par l'IDC lui-même : droit privé économique et financier, droit européen et international économique (en particulier en droit de l'arbitrage ou en droit de la concurrence : *Réflexions sur la comparaison des droits de la concurrence : Plaidoyer pour un nouvel essor à l'Université*, in Laurence Idot Liber Amicorum - Concurrence et Europe - Vol. I, 2022), droit étranger (not. les droits asiatiques). Des études plus spécifiques doivent aussi être mentionnées, comme celles consacrées à l'impact de la crise Covid ou encore la thèse consacrée à *Laïcité et droit privé* (Dalloz, 2022).

Au-delà, la méthode comparative est aussi objet de quelques publications (notamment autour de l'idée « argument de droit comparé, argument d'autorité ») en lien avec les enseignements dispensés (aussi bien à Paris II qu'ailleurs) par les enseignants-chercheurs de l'unité. On peut à ce titre mentionner l'étude consacrée à la place des droits étrangers en droit comparé (non publiée) ou encore l'ouvrage de référence *Les grands systèmes de droit contemporains*, 13<sup>e</sup> édition à paraître dans la collection des Précis Dalloz.

La production est dense et de haute qualité (telle qu'elle a pu être appréciée à la lecture des « échantillons » communiqués au Comité par l'intermédiaire du portfolio) avec la présence de certaines thématiques qui sont clairement spécifiques à l'IDC. Par exemple, le droit bancaire et financier européen, le droit chinois ou l'europanisation du droit de l'arbitrage d'investissement apparaissent comme de vraies spécialités.

La production scientifique ne se résume pas aux seules publications : il faut souligner une activité soutenue de manifestations scientifiques (ne donnant pas toujours lieu à publications) qui épousent les formes les plus variées, associant ou non d'autres unités et se déroulant en France ou ailleurs (p. ex. en Asie – Singapour, Vietnam, au Moyen Orient – Dubaï –, en Inde ou encore dans différents pays européens, notamment en Allemagne ou en Espagne). En ce sens, la participation est active au sein de Doubles Diplômes (par ex. avec l'Université autonome de Barcelone), de diplômes d'université (DIU Juriste OHADA) de LLM ou LLB (Singapour, Dubaï) ou de consortiums (EULysses) et atteste la diffusion des savoirs par les enseignants-chercheurs de l'unité.

La diversité des domaines de recherches n'empêche pas une continuité sur certains points forts (le droit économique comparé, comme relevé lors de la précédente évaluation ou, encore, les droits asiatiques), mais aussi l'émergence de thématiques inédites en fonction de l'arrivée de nouveaux enseignants-chercheurs (protection des données, crise sanitaire, laïcité...)

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le choix d'une approche sous-jacente de la méthode comparative peut conduire à un risque de déperdition d'identité de l'IDC au profit soit du droit européen et international, soit des droits étrangers, ce qui pourrait relever d'autres unités de l'établissement.

Même si la quantité n'est pas, dans une discipline comme le droit, un élément décisif (car on ne saurait mettre sur un même plan des notules et des chapitres ou contributions d'ouvrages collectifs, des manuels et des monographies), à partir de la liste des publications communiquée, apparaît une situation assez contrastée parmi les enseignants-chercheurs de l'unité en termes d'ampleur et de contenu de la production scientifique sur la période couverte par la présente évaluation. Ceci s'explique par l'arrivée assez récente de jeunes enseignants-chercheurs qui débutent donc leur carrière (au-delà, dans un cas, de la publication de la thèse), mais aussi par l'implication des membres de l'unité dans la vie institutionnelle de la tutelle (l'un des membres de l'unité est vice-président de l'université), ou encore par des responsabilités pédagogiques particulièrement lourdes en cas de double-diplôme et, plus généralement, par l'ensemble des tâches administratives reposant aujourd'hui sur les enseignants-chercheurs.

La dimension science ouverte est absente : aucun référencement HAL n'a été effectué par l'unité, qui indique que ce référencement est à son agenda des prochains mois, étant précisé que la direction de la recherche de la tutelle a d'ores et déjà entrepris un travail d'aide aux unités sur cet aspect.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité organise des événements avec des acteurs du monde économique et social (avocats, notaires, professionnels des procédures collectives). Elle a également coordonné avec le conseil supérieur du notariat la publication d'un ouvrage sur la traduction du Code Civil chinois.

L'unité n'a pas développé de contacts spécifiques avec les acteurs privés et notamment avec les cabinets d'avocats internationaux, intéressés en premier chef par son activité scientifique.

L'unité ne s'est pas investie dans les manifestations d'ouverture de la recherche à un public non averti.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité organise des événements avec des acteurs du monde économique et social (avocats, notaires, professionnels des procédures collectives) : 12 mai 2022 : Colloque sur Fiducie, Trust et Gestion de patrimoine en partenariat avec le cabinet Fidal ; 7 juin 2019 : Conférence sur les Services financiers : les législateurs nationaux face au Brexit : Allemagne, Belgique, France et Luxembourg, sous la direction d'un membre de l'unité (avec la présence d'un avocat luxembourgeois et placé sous le Haut comité de la place financière de Paris) ; etc. Également, l'unité a coordonné avec le Conseil supérieur du notariat la publication d'un ouvrage sur la traduction du Code Civil chinois.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité n'a pas développé de contacts spécifiques avec les acteurs privés, estimant qu'elle y contribue indirectement par sa participation au Centre français de droit comparé, davantage en prise avec le monde des entreprises. Elle pourrait pourtant se rapprocher davantage des grands acteurs privés de son domaine scientifique, à savoir les cabinets d'avocats internationaux implantés à Paris, intéressés en premier chef par son activité scientifique.

L'unité ne s'est pas investie dans les manifestations d'ouverture de la recherche à un public non averti.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'unité entend poursuivre dans la voie qui est la sienne en concentrant ses efforts sur trois points principaux :

1°. La création d'une salle des doctorants, salle de lecture et de travail qui leur est consacrée, était une priorité pour l'unité. Elle est en fonctionnement depuis janvier 2023. L'unité a les moyens à présent de faire de l'Institut de droit comparé un lieu d'échanges entre tous les enseignants-chercheurs, lieu de formation et de recherche pour les jeunes juristes français et étrangers.

Ceci va se concrétiser par la reprise des ateliers de droit comparé, suspendue par la crise sanitaire, et une politique d'invitation d'enseignants chercheurs pour un séjour de recherche à l'IDC.

2°. Les thématiques scientifiques au cœur de l'unité seront toutes poursuivies et approfondies pour certaines d'entre elles.

3°. L'arrivée de deux nouveaux membres va permettre de conforter certains champs disciplinaires et de consolider l'organisation et le rayonnement de l'unité. Notamment, la présence désormais d'un publiciste dans l'unité permet de dépasser la distinction droit public/droit privé peu pertinente en droit comparé, mais surtout faciliter le rapprochement souhaité depuis longtemps – et notamment par le précédent comité d'évaluation -

entre l'Institut de droit comparé et le Centre de droit public comparé. La localisation à compter de la rentrée 2023 du Master de droit public comparé dans les locaux de l'unité est déjà un premier pas.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

L'unité ne dispose pas d'un personnel propre d'accompagnement à la recherche. L'affectation d'un agent dédié paraît d'autant plus s'imposer que l'activité internationale de l'unité nécessite un soutien administratif important qui ne peut seulement être réparti sur le personnel de scolarité et les enseignants-chercheurs. Même si la tutelle est confrontée à d'évidents impératifs qui ne lui permettent pas d'accéder dans l'immédiat à la demande, la revendication d'un espace consacré à l'IDC plus étendu doit être soutenue, pour permettre le développement de l'activité scientifique et l'accueil de professeurs et doctorants étrangers, dont la présence est une grande richesse pour l'unité.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

L'unité est encouragée à davantage solliciter les services de la tutelle pour répondre à des appels d'offres et plus largement dégager des ressources propres qui lui permettront de développer plus encore son activité de recherche et d'apporter un soutien aux doctorants.

Les doctorants étant dispersés dans le monde entier, il paraît important de davantage renforcer des moments collectifs entre eux, des moments d'échanges en utilisant les nouvelles technologies de communication.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Il convient d'encourager les enseignants-chercheurs publiant moins à davantage s'investir dans l'activité scientifique de l'unité, pour éviter une équipe à deux vitesses. Notamment, il convient d'encourager, en dépit des hésitations à déployer des efforts qui ne seront pas forcément récompensés à leur juste mesure, les maîtres de conférences à soutenir une HDR.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Les partenariats avec le monde professionnel gagneraient à être renforcés, notamment en créant des liens plus étroits avec les grands acteurs privés internationaux du droit, présents à Paris.

Il pourrait être envisagé la création d'une revue propre à l'IDC, ce qui aurait l'avantage de créer une unité à des recherches conduites de façon très individuelle.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 08 décembre 2023 à 9 h

**Fin :** 08 décembre 2023 à 18 h

**Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

8 h 45 - 9 h	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs
9 h - 9 h 15	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence de la conseillère scientifique
9 h 15 - 9 h 45	<b>Entretien à huis-clos</b> avec la direction de l'unité
9 h 45 - 11 h	<b>Réunion plénière</b> en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants. 9 h 45-10 h : exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur le bilan, mais apporter des éléments d'information neufs par rapport au dossier d'autoévaluation, par exemple sur l'actualité de l'équipe, etc.). 10h-11h : discussion à partir des questions du comité
11 h -11 h 15	Pause
11 h 15 -11 h 45	<b>Entretien à huis-clos avec les personnels d'appui à la recherche (PAR)</b>
11 h 45 - 12 h	<b>Réunion du comité d'experts à huis clos</b> en présence de la conseillère scientifique
14 h -15 h 00	<b>Entretien à huis clos avec les enseignants-chercheurs statutaires</b>
15 h - 15 h 30	<b>Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants</b>
15 h 30 -15 h 45	Pause
15 h 45 -16 h 15	<b>Entretien à huis clos avec la représentante des tutelles</b>
16 h 15 - 16 h 45	<b>Entretien à huis clos avec la direction de l'unité</b>
16 h 45 -18 h 00	<b>Réunion à huis clos du comité d'experts</b> en présence de la conseillère scientifique` Second <i>debriefing</i> du comité. Préparation du rapport d'évaluation.

### POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

# OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Paris, le 16 janvier 2024

## Observations sur le rapport d'évaluation :

**DER-PUR250024331 – IDC – Institut de Droit Comparé.**

Madame, Monsieur,

Suite à la visite de l'Institut de Droit Comparé (IDC) qui s'est déroulée le 8 décembre 2023, vous avez transmis votre rapport d'évaluation le 22 décembre 2023.

Nous vous en remercions et vous informons que, sauf les erreurs factuelles signalées dans le fichier *ad hoc*, celui-ci n'appelle aucune observation de portée générale de la part de Madame le Professeur Marie Goré.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Stéphane Braconnier  
Président de l'Université Paris  
Panthéon Assas

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

 [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

